



ALAIN VIDALIES
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX TRANSPORTS,
A LA MER ET A LA PÊCHE

CHRISTOPHE SIRUGUE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DE L'INDUSTRIE
DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.developpement-durable.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

Paris, le 22 mars 2017

FRANCE LOGISTIQUE 2025 : REUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SUIVI

Conformément à l'engagement pris dans le cadre de la stratégie *France Logistique 2025* présentée en mars 2016, Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, et Christophe Sirugue, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie, ont installé mardi 21 mars le Conseil d'orientation et de suivi *France Logistique 2025*.

Cette instance de concertation, lieu privilégié d'échanges et de dialogue, rassemble tous les acteurs de la logistique (parlementaires, régions, représentants professionnels, organisations patronales et syndicales). Alimentée par les retours d'expérience, elle a pour objectif d'assurer le suivi des actions menées par l'ensemble des parties prenantes dans le cadre de la feuille de route *France logistique 2025*.

Depuis un an de nombreux chantiers ont d'ores et déjà été engagés, aussi, cette première réunion a permis de faire un point sur les avancées, et de revenir sur de multiples initiatives autour de thématiques centrales de la logistique que sont **la performance, l'attractivité et la formation ; la logistique dans les territoires ; et l'innovation avec le numérique.**

En matière d'attractivité, de performance et de formation, la sensibilisation des PME à une meilleure gestion de la chaîne logistique globale se poursuit en lien étroit avec Business France. Afin de renforcer le soutien public à la logistique du futur, un protocole de coopération a par ailleurs été récemment signé entre la Commission nationale des services et l'Alliance pour l'Industrie du futur, incluant un axe « logistique du futur ». Pour donner de la visibilité au secteur, il est également indispensable d'avoir des métiers et des formations clairs et attractifs. Autour de cinq groupes de travail, le Conseil sectoriel national du transport et de la logistique, mis en place en décembre 2015 par le ministère de l'enseignement supérieur, travaille ainsi à un inventaire des formations et des diplômes existants afin d'aboutir à un portail internet. La transition énergétique est aussi une chance pour la performance de la chaîne logistique. C'est pourquoi un travail est en cours pour mettre en place un référentiel RSE commun et partagé par l'ensemble des acteurs de la filière. Après un an de préparation, la phase de consultation des entreprises va prochainement s'ouvrir sur ce référentiel.

En matière de logistique dans les territoires, l'appropriation transversale de ce sujet à toutes les échelles est primordiale. La plateforme Etat-Région signée en juin 2016 a placé la logistique parmi ses axes prioritaires de travail. Il est aujourd'hui indispensable d'intégrer cette dimension dans la conception des schémas régionaux (SRDE2I, SRADDET) qui définissent les orientations de développement économique, d'innovation, et d'aménagement. S'agissant de la logistique urbaine, des outils d'accompagnement à destination des collectivités – charte locale de la logistique urbaine durable - sont depuis cette année en cours d'expérimentations auprès de six collectivités volontaires.

En matière d'innovation, le numérique offre de nouvelles potentialités pour la logistique. C'est le sens de l'appel à projets « Logistique et Intermodalité » lancé à l'automne 2016 dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, et dont les réponses sont en cours d'instruction par l'ADEME et le CGI. Pour un meilleur pilotage des flux d'information, la convergence des différents Cargo Community System (CCS) va

également permettre d'offrir un point d'accès unique ainsi que des fonctionnalités communes garantissant à l'ensemble des utilisateurs des conditions économiques et tarifaires équitables et transparentes.

Avec *France Logistique 2025*, le Gouvernement a choisi de faire de la France une plateforme logistique de référence mondiale en encourageant la dynamique logistique sur tout le territoire, et en s'appuyant sur toutes les forces vives. C'est une démarche inédite. Avec l'installation de ce Conseil, l'objectif est d'inscrire cette thématique comme politique publique, dans la durée, de lui donner une visibilité, et de suivre le cap fixé ensemble pour relever le défi de *France Logistique 2025*.

Le gouvernement s'est engagé dans une démarche inédite pour la filière logistique en présentant en mars 2016 la stratégie *France Logistique 2025*, accompagnée d'un plan d'actions en cinq axes :

1. Faire de la plateforme logistique France une référence mondiale en encourageant la dynamique logistique sur tout le territoire ;
2. Développer le capital humain et faciliter la visibilité de l'organisation logistique ;
3. Faire de la transition numérique un vecteur de la performance logistique ;
4. Utiliser la logistique comme levier de transformation des politiques industrielles et de transition énergétique ;
5. Instaurer et animer une gouvernance intégrée de la logistique.

Contact presse :

Cabinet d'Alain VIDALIES : 01 40 81 77 57 secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr

Cabinet de Christophe SIRUGUE : 01 53 18 45 13 sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr